République Française

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Arrondissement de Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE D'HEROUVILLETTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre, à vingt heures, s'est réuni, en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, LANGLINAY Emmanuel, Mme DUPUIS Virginie, MARECHAL Hubert, PHILIPPE Gladys M. FLAUX Mickaël, BOURDEAU Frédéric, M LEGAY Rémi, Mélissa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, JOUANNE Marie

Absents excusés : Luc LE GOUPIL
Maud BOGAERT a donné pouvoir à DUPUIS Virginie
Mme VOITURIER Ingrid a donné pouvoir à Mr LEGUE Rémi

LANGLINAY Emmanuel a été désigné en qualité de secrétaire

Approbation du dernier conseil municipal : pas d'observation.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation
9 octobre 2026
Date d'affichage
9 octobre 2026

DELIB 64/2026 REGLEMENT SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire demande confirmation à l'assemblée de la réception du règlement de la salle polyvalente. Seul un point a été revu, à savoir :

La Mairie ne fournit pas les consommables tels que :

- Le papier toilette
- Les essuies mains (papier, tissu)
- Les sacs poubelle (noirs et jaunes)
- Les éponges
- Savon

Après en avoir délibéré, le conseil à 14 voix pour, valide ce règlement modifié des indications ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Emmanuel LANGLINAY

Pour copie conforme au registre, le 15 octobre 2026
Le Maire Didier DEL PRETE

MAIRIE D'HÉROUVILLETTE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CALVADOS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211403282-20261014-DELIB642026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/10/2026